

DÉCHETS À TRIER	EMBALLAGES EN PLASTIQUE*	
	(sans l'opercule)	<p>ALIMENTAIRE</p> <p>ENTRETIEN</p> <p>DIVERS</p>
	EMBALLAGES MÉTALLIQUES*	
	BRIQUES*	
CARTONS (NON MOUILLÉS)*		
PAPIERS (NON SOUILLÉS ET NON MOUILLÉS)*		
<p>Journaux, publicités, magazines, catalogues, papiers de bureau, enveloppes, livres...</p>		
EMBALLAGES EN VERRE*		
BOUTEILLES ET FLAÇONS	POTS ET BOCAUX	
<p>Ces emballages doivent être jetés sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bouchons, - capsules, - couvercles. 		

*Jaune : sac ou bac de tri - Bleu : benne à papiers - Vert : benne à verre

DÉCHETS À JETER	<p>Restes alimentaires, couches, papiers souillés</p>	<p>Objets divers en plastique</p>
------------------------	---	-----------------------------------

5 RÈGLES POUR BIEN TRIER !

- 1** Quand c'est possible, j'écrase mes emballages pour gagner de la place. Attention à écraser les bouteilles d'eau dans le bon sens.



- 2** Je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres.



- 3** Inutile de laver les emballages ! En revanche, il faut bien les vider !
Le recyclage est un des gestes qui permet de préserver l'environnement : n'utilisons pas inutilement de l'eau potable pour laver des emballages.
De nombreux emballages arrivent au centre de tri entièrement ou partiellement remplis. Dans ce cas, ils sont considérés comme des erreurs de tri et ne seront donc pas recyclés.



- 4** Les bouchons doivent être retirés s'ils ne sont pas fabriqués dans la même matière que le restant de l'emballage.

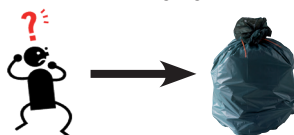


→ Je **laisse** le bouchon.
(un bouchon en **plastique**
sur une bouteille en **plastique**)



→ Je **retire** le bouchon.
(un bouchon en **plastique**
sur un aérosol en **métal**)

- 5** Si je ne sais pas ou si j'ai un doute, je jette avec les ordures ménagères !



sdeda.fr



SyndicatDechetsAube

Infos Tri

0 800 100 889

Service & appel
gratuits